



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Palement des pensions

Question écrite n° 38535

Texte de la question

M Andre Delehedde appelle l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur la pratique de certaines caisses de retraite qui continuent a verser des pensions d'un montant derisoire et a aviser de ce versement les personnes concernees, ce qui entraine par exemple, pour un de ses correspondants, une depense mensuelle de 2,20 francs de timbre pour une pension de 0,90 franc. Il lui demande s'il peut etre mis fin a de telles pratiques.

Données clés

Auteur : [M. Delehedde André](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38535

Rubrique : Retraites: generalites

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1324